

**Décision n° 2010/06-10 relative
à l'habilitation de l'École de biologie industrielle (EBI)
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Objet :

Examen rapport à mi parcours

Vu le dossier présenté par l'École de biologie industrielle (EBI)

Vu le rapport établi par Georges Gosset (rapporteur principal) et présenté lors de la séance plénière des 8 & 9 juin 2010

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté la présente décision :

L'École de Biologie Industrielle (EBI), établissement privé situé à Cergy-Pontoise, délivre un titre d'ingénieur diplômé pour les secteurs industriels utilisateurs d'applications techniques ou scientifiques de la biologie : pharmacie, cosmétiques, agro-industries, métiers industriels liés l'environnement.

Après une première habilitation en 1999, la CTI a renouvelé l'habilitation en novembre 2006 pour la période 2007-2013, avec les recommandations suivantes :

- Renforcer significativement les activités de recherche et développement en définissant et développant une stratégie d'intégration dans la communauté scientifique, en accélérant la croissance de l'activité scientifique des enseignants, en veillant à l'adéquation entre le nombre de thématiques et le potentiel de l'école et en dégagant le temps nécessaire aux enseignants pour exercer une activité de recherche régulière;
- accroître le taux d'encadrement en enseignants permanents;
- organiser le suivi régulier du devenir professionnel des diplômés;
- modifier la procédure de VAE.

La délibération concerne l'évaluation du rapport intermédiaire que la CTI avait demandé portant sur l'adossement à la recherche.

Evolution de l'école

La CTI note que l'EBI a déployé de réels efforts pour conforter sa stratégie de recherche et monter en puissance dans la production scientifique, l'accueil de doctorants et l'adossement de ses enseignements à la recherche.

L'école s'est dotée d'un Conseil d'Orientation Scientifique ; elle a mis en place une commission Recherche qui anime la recherche et les transversalités entre pôles et activités du laboratoire de l'école (EBInnov) et qui établit le bilan scientifique annuel.

Quoique encore modeste, la production scientifique (revues internationales, nationales et congrès avec actes) a progressé et des résultats encourageants sont observés en matière de valorisation – transfert.

Après avoir recruté quatre assistants à la recherche, l'école envisage trois emplois supplémentaires dans ce domaine. Avec l'aide des collectivités territoriales, l'EBI a beaucoup investi dans ses laboratoires depuis la dernière évaluation.

En conclusion, si les résultats sont encore modestes, le rythme de progression est significatif. L'école a su mobiliser les financements pour accroître sensiblement ses équipements scientifiques. En revanche, en tant qu'établissement privé, le financement structurel des moyens humains pour la recherche demeure une contrainte forte.

En conséquence, la Commission **prend acte** du rapport à mi-parcours établi par l'École.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 8 & 9 juin 2010

Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 6 juillet 2010

Le président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B Remaud', with a large, sweeping underline.

Bernard REMAUD